

## QUELS POLITIQUES ET DISPOSITIFS SOCIAUX POUR FAVORISER LE BIEN-ETRE SOCIAL ?

<b>Approche historique des politiques sociales :</b> politique transversale et DSL, place de l'utilisateur	<b>AT : LA PARTICIPATION DES HABITANTS POUR CONSTRUIRE DES REponses PLUS EFFICACES ?</b>	<b>Terminale ST2S</b>
<b>Objectifs :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Justifier le choix d'une intervention sociale de type DSL sur un territoire</li><li>- Illustrer la notion de développement social local</li><li>- Situer la place de l'utilisateur dans l'intervention sociale et dans les prises de décisions politiques</li><li>- Expliquer les apports et les limites de la participation des habitants dans la construction des réponses aux besoins sociaux.</li></ul>		

Modifier la nature des relations entre habitants et pouvoirs publics est un chantier ambitieux. C'est aussi l'un des nouveaux objectifs de la politique de la ville.

A Mulhouse, habitants, pouvoirs publics et autres acteurs institutionnels et associatifs travaillent ensemble afin de favoriser le développement local et stimuler l'action commune en vue d'assurer la cohésion sociale.

Travail à faire :

### **Etape 1 : le DSL, intervention majeure dans le cadre de la politique de la ville**

- Montrer en quoi le projet « il faut tout un quartier pour élever un enfant » relève du développement social local, en justifiant le choix du quartier pour développer les actions.

### **Etape 2 : Place de l'utilisateur dans les politiques sociales / Faire participer les habitants, intérêts et limites.**

- Expliquer la notion de co-construction.
- Présenter les apports et les limites de la participation des habitants dans les prises de décision et dans la mise en œuvre des plans d'actions.

### **Annexe 1 : « Il faut tout un quartier pour éduquer un enfant » Maison des Parents à Mulhouse. Quartier des Coteaux.**

Un proverbe sénégalais nous dit qu'"il faut tout un quartier pour éduquer un enfant". Cette action Coresponsable qui consiste à mobiliser tout un quartier pour éduquer les enfants entre dans le réseau thématique de l'enfance, trouve son origine dans le développement d'une éducation partagée.

Les objectifs de cette action :

- Appréhender la question de l'éducation à partir de l'expression des attentes et besoins exprimés par les acteurs eux-mêmes
- Permettre l'épanouissement des enfants et des jeunes en prenant en compte l'aspect multidimensionnel de l'éducation
- Apporter une aide aux parents
- Assurer une meilleure prévention de la délinquance et renforcer le lien social dans le quartier
- Engager une dynamique collective au sein du quartier autour de la thématique de l'éducation

Des enfants et des jeunes se sont exprimés sur les notions de bien-être et de mal-être. Les adultes ont également réfléchi à des propositions d'actions en fonction des résultats exprimés par les jeunes. A partir de ce travail, un programme d'action a été élaboré et un projet commun de quartier sera défini par tous les acteurs.

Le but est de renforcer le lien social entre les habitants du quartier tout en créant une dynamique de Coresponsabilité entre les adultes autour de l'Éducation des enfants et des jeunes (éducation partagée entre les habitants du quartier).

En effet, l'instauration d'une démarche de co-construction avec les habitants permet la mise en place d'actions par les habitants (lors des réunions de groupes) autour des thèmes majeurs liés à leur quartier.

Les résultats sont visibles : développement d'activités dans le quartier qui permettront de nourrir le projet de nouveau centre social.

### La méthode et le déroulement

Cette action Coresponsable se déroule en plusieurs étapes :

**Étape 1** : Définition du bien-être par les enfants et les jeunes, expression du bien-être et du mal-être des enfants et des jeunes au sein des groupes homogènes.

Quelques exemples de groupes Homogènes :

- Dans l'école primaire de Pergaud : 7 classes avec des enfants d'une tranche d'âge allant de 6 à 12 ans
- Au Collège Jean Macé : 2 classes avec des enfants d'une tranche d'âge allant de 13 à 16 ans

Lors de cette première étape, trois questions sont posées à ces jeunes, à savoir :

- 1) Pour toi, qu'est-ce que le bien-être ?
- 2) Qu'est-ce que le mal-être ?
- 3) Qu'attends-tu des adultes pour être mieux ?

**Étape 2** : Expression des adultes au sein de groupes homogène. Exemples de groupes homogènes : parents, commerçants, acteurs institutionnels et associatifs...

**Étape 3** : Constitution de groupes arc-en-ciel (croisement des groupes homogènes) et échanges.

**Étape 4** : Définition des responsabilités, élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action concertée au sein du « collectif coresponsable ».

Les actions réalisées ont été nombreuses :

- opération « respecte ton quartier » avec nettoyage des rues
- construction d'une charte « les 10 commandements du Respect »
- des rencontres de convivialité, rencontres sur le terrain, pauses café au pied de l'immeuble, fête de quartier....

Mobiliser tout un quartier pour éduquer un enfant permet de renforcer les capacités des habitants, notamment ceux en difficultés, à créer un lien social avec d'autres habitants, à les soutenir ou bien à être soutenu. Cette démarche est primordiale dans l'éducation de leur enfant.

Les principaux atouts de cette action type :

La thématique de l'éducation est un projet fédérateur

Une méthode compréhensible par tous

Recréer du lien... entre acteurs institutionnels et associatifs pour un travail en réseau... et avec les habitants

Source : Maison des Parents à Mulhouse

### Annexe 2 : L'outil spiral pour l'amélioration du bien-être de la population.

JULIE CHABAUD, Responsable mission Agenda 21, Conseil général de Gironde

<https://www.youtube.com/watch?v=WKk-RG83JPU>

### Annexe 3 : Quelques données concernant le quartier des Coteaux à Mulhouse.

Tableau 1 : La population du quartier

	lesCoteaux		Mulhouse	
	2006	2011	2006	2011
Population totale	9384	9225	110514	110351
dont hommes	49,7%	48,1%	49%	48,4%

dont femmes	50,3%	51,9%	51%	51,6%
-------------	-------	-------	-----	-------

Source: INSEE

Tableau 2 : Répartition par âge de la population

	lesCoteaux		Mulhouse	
	population totale	9384	9225	110514

partdesmoinsde 14ans	23,9%	26,2%	19,7%	21,1%
-------------------------	-------	-------	-------	-------

partdes15/44ans	44,8%	42,6%	44,5%	42,1%
partdes45/59ans	17,5%	17%	17,6%	17,2%

**Tableau 3 : Structure de la population active**

	lesCoteaux		Mulhouse	
	2006	2011	2006	2011
Taux d'activité	64,4%	61,6%	69,2%	69,2%
Taux d'activité féminine	56,2%	54,1%	63,3%	61,3%
Taux d'activité des 15/24ans	43,6%	39%	47%	43,5%

Source: INSEE

**Tableau 4 : Les bénéficiaires du RSA-Socle**

	lesCoteaux		Mulhouse	
	2010	2013	2010	2013
Allocataires CAF	2238	2219	26 788	27 403
Part des allocataires dont le revenu dépend entièrement des prestations sociales	23,2%	25,3%	21,2%	23,1%
Part des bénéficiaires RSA-socle	27,4%	30,9%	22,6%	25,1%

Source: CAF

**En 2011, le quartier des Coteaux comptait 3 171 ménages, dont deux tiers de ménages avec familles.**

Les familles monoparentales représentent 27,5% des familles habitant dans le quartier des Coteaux, soit 3 points de plus qu'en 2006. A Mulhouse, en 2011, 20,7% des familles sont des familles monoparentales.

**Aux Coteaux, la majorité des habitants sont locataires de logements HLM.**

Le taux de locataires du parc social a d'ailleurs augmenté dans le quartier entre 2006 et 2011, au détriment du taux de propriétaires occupants et de locataires du parc privé.

**Les habitants des Coteaux restent longtemps dans leur logement.**

En 2011, près de la moitié des habitants du quartier des Coteaux y vivaient depuis plus de 10 ans, soit 8 points de plus que la moyenne mulhousienne.

### Annexe 3: La participation des habitants au cœur des priorités de la politique de la ville

Parmi les priorités que les nouveaux contrats de ville devront intégrer à partir du 1er janvier 2015, la participation citoyenne se fait une place de choix. Au-delà de la révision de la contractualisation ou de la refonte de la géographie prioritaire, il s'agirait là de la principale nouveauté de la réforme portée par François Lamy et que Najat Vallaud-Belkacem doit mettre en œuvre.

Plébiscité... mais peu développé - « La politique de la ville s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques », stipule l'article 1er de la loi « Ville et cohésion urbaine » du 21 février 2014, entérinant ainsi des pratiques encore peu développées en France bien que la plupart des professionnels et spécialistes des banlieues les appellent de leurs vœux.

En soi, l'ambition n'est pas nouvelle : associer les habitants aux actions mises en œuvre dans un quartier remonte... à la naissance de la politique de la ville elle-même, dans les années 80. Sauf que le projet a souvent servi de faire-valoir.

Encore 85% des ménages vivant en zone urbaine sensible déclaraient en 2013 ne pas avoir été consultés dans le cadre des travaux de rénovation urbaine.

Portage politique nouveau - « Beaucoup d'habitants ont estimé que la politique de la ville, faute d'avoir été pensée avec eux, avait été construite contre eux. Mieux les associer permettra qu'ils se l'approprient », recommande la ministre de la Ville, Najat Vallaud-Belkacem, qui souhaite modifier les attitudes des acteurs publics.

Outre la création de 1 300 conseils citoyens « représentatifs des composantes de la population du quartier » et 200 maisons de projets ayant pour objectif de « remettre les habitants au cœur de Jamel Aliouèche – Annie Schurter

l'action publique », elle a annoncé le lancement d'une bourse nationale d'expérimentations dotée de 600 000 euros.

Aux yeux de plusieurs responsables politiques, la démocratie participative apparaît désormais comme une réponse au développement de l'abstention, voire du vote extrême ou du fondamentalisme religieux, notamment chez les plus marginalisés des quartiers populaires.

Redonner confiance - L'objectif est de « redéfinir les modes de gouvernance de la cité avec les habitants, afin de reconstruire de la confiance dans les institutions et assurer leur légitimité », explique Christine Edel, directrice des démarches participatives et de la gestion du contrat de ville à Mulhouse agglomération.

[www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com)

#### **Annexe 4 : A Mulhouse, la co-construction monte en puissance**

Comme bon nombre de collectivités, Mulhouse compte plusieurs dispositifs de participation des habitants : conseils de quartiers, conseils de jeunes, conseil d'anciens, etc... Et comme bon nombre de collectivités, élus et fonctionnaires ont rapidement pris conscience des limites importantes de ces structures institutionnalisées. A commencer par la faible mixité des citoyens s'y rendant, et donc la faible représentativité des préconisations qui y étaient faites.

Depuis plus de cinq ans, la collectivité cherche donc à privilégier la co-construction des politiques publiques.

« Changer les postures des habitants, associations, administrations et élus ne se fait pas du jour au lendemain. Qu'il s'agisse de la question du partage du pouvoir ou de l'identité, cela nécessite un accompagnement, de l'outillage et des formations, une acculturation qui peut très bien se faire sur le long-terme » assure Christine Edel, directrice des démarches participatives et de la gestion du contrat de ville à Mulhouse agglomération (34 communes, 263 000 habitants).

« De la démarche « Territoire de co-responsabilité » jusqu'aux réunions de la cellule de coordination opérationnelle du partenariat dans les ZSP (zone de sécurité prioritaire), nous avons expérimenté par leur association sur des petits groupes de travail, réfléchissant sur des sujets précis. Désormais convaincu que le travail avec les habitants apporte une plus-value aux projets, l'objectif est de passer de la micro-expérience à un véritable système participatif » explique cette cadre, qui peut compter pour cela sur le soutien du maire, Jean Rottner, très sensible à cette question et acquis à la cause.

Oser affronter la réalité - Les fonctionnaires les plus sceptiques – qu'ils travaillent dans les collectivités locales comme les services déconcentrés – en reconnaissent aujourd'hui les bénéfices. Si tous acceptent désormais le principe de co-construction que doit concrétiser la création prochaine de conseils citoyens, tout n'est pas rose pour autant et certains écueils reviennent inlassablement.

Pour les élus et les fonctionnaires, le choc est parfois sévère. « Avant de partager ce type de débats, nous n'imaginions pas comment les habitants percevaient et vivaient les politiques publiques que nous mettions en place. Lorsque l'on fonctionne en vase-close, ce n'est pas possible de prendre conscience de ce décalage – très prégnant par exemple si l'on pense à la réticence de certains à fréquenter un centre social où ils s'estiment trop souvent jugés » prévient Christine Edel.

Risque de conflits - « Ces nouvelles démarches participatives ne déstabilisent pas seulement les élus et les fonctionnaires n'ayant pas l'habitude du partenariat local et encore moins avec la société civile. Du fait de l'échec des précédentes concertations et instances de communication, il a fallu reconstruire de la confiance avec ces habitants qui souhaitent faire évoluer les choses mais se montraient naturellement méfiants. Ils ont également réclamé un « glossaire » pour comprendre le jargon des techniciens » détaille cette cadre de Mulhouse agglomération.

De fait, il arrive que le ton monte et que des conflits éclatent entre ces différents acteurs peu habitués à dialoguer ensemble. Par exemple lorsqu'est évoqué l'orientation des enfants à l'école ou de la manière d'être reçus à la Caisse d'Allocations Familiales. « Notre objectif vise à rapprocher les politiques publiques des problématiques rencontrées par les habitants dans leur vie quotidienne. Mais il est important de bien accompagner les équipes si on veut avoir une chance de corriger les pratiques parfois discriminantes de certaines administrations » conseille Christine Edel.

[www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com)

## ELEMENTS DE CORRECTION

### Etape 1 :

- Caractériser la situation des habitants du quartier des Coteaux à Mulhouse

#### *Situation démographique :*

- Quartier densément peuplé, représentant 10% de la population mulhousienne avec 9225 habitants en 2011.
- Plus de femmes que d'hommes qui habitent le quartier en 2011 (51,9% contre 48,1%)
- Les moins de 30 ans représentent la moitié des habitants du quartier ; la part des moins de 14 ans a augmenté de 3 points entre 2006 et 2011

#### *Situation socio-économique :*

- Moins de la moitié des habitants des Coteaux sont actifs. Les taux d'activités des habitants ont diminué, particulièrement chez les 15-24 ans (43,6 à 39%)
- Les bénéficiaires du RSA représentent un peu plus d'un quart des allocataires CAF du quartier des Coteaux.
- Le nombre de familles monoparentales a augmenté entre 2006 et 2011 et a gagné 3 points.
- Les habitants du quartier résident plus de 10 ans aux Coteaux.

**Besoins repérés : une situation sur le plan de l'emploi qui se dégrade, une population de plus en plus touchée par la précarité. Mais aussi une population qui est ancrée dans le quartier pour y avoir vécu de nombreuses années.**

### Etape 2 :

- Expliquer la notion de co-construction.

Littéralement construire ensemble, la co-construction il sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs (dont la population) dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action. Concrètement, c'est d'associer les habitants aux actions mises en œuvre dans un territoire.

Elle peut prendre la forme de conseils citoyens faisant ainsi émerger l'idée d'une démocratie participative.

L'objectif étant de reconstruire avec les habitants des territoires concernés, de la confiance dans les institutions et d'assurer la cohésion sociale.

- Présenter les apports et les limites d'une politique de co-construction.

Apports	Limites
Favoriser la participation des habitants des quartiers	Processus lent, qui peut prendre plusieurs années (méfiance envers les institutions)
Permettre une meilleure efficacité des projets et des politiques publiques mis en place en impliquant tous les acteurs	Problème de communication entre les différents acteurs
Rétablir la confiance entre les habitants et les institutions	Elus et fonctionnaires peu habitués à ce genre de pratique

### Etape 3 :

- En vous appuyant sur vos connaissances, montrer en quoi le projet « il faut tout un quartier pour élever un enfant » relève du développement social local.

Le développement social local est « un processus qui permet d'inventer certaines solutions aux problèmes économiques et sociaux, et de les mettre en œuvre avec ceux qui en sont les bénéficiaires » dictionnaire critique de l'action sociale.

Le projet « il faut tout un quartier pour éduquer un enfant » relève du développement social local pour plusieurs raisons :

- C'est un projet ascendant : il part des besoins exprimés par les enfants et les jeunes du quartier concernant leur situation de bien-être et de mal-être
- Il requiert la participation de tous les acteurs du quartier (associations, éducation nationale, ville de Mulhouse) et surtout les habitants.
- C'est une démarche partenariale : mise en place dans le cadre d'une co-construction entre les différents acteurs du quartier : habitants, éducation nationale, maison des parents (ville).
- Une logique territoriale : le projet concerne le quartier des Coteaux, avec ses potentialités, ses ressources, des caractéristiques du DSL.

- Une logique collective : mobilisant les acteurs autour du thème de l'éducation qui constitue une problématique inhérente à ce quartier (aide à la parentalité, prévention de la délinquance...).

Conclusion = lien avec le cours

L'intervention sociale de type DSL donne une place différente à l'utilisateur. Il est invité à participer, à devenir acteur au niveau collectif. (voir conseils citoyens de la politique de la ville, voir projet p'tit plato). A ce titre, la démarche de co-construction donne une place différente, mais complémentaire par rapport à l'accompagnement social (intervention de type individuel)

La participation de l'utilisateur a des intérêts et des limites. Il bouscule l'ordre établi et pousse les acteurs de l'action sociale au changement.